



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2015**

L'An Deux Mil Quinze et le 18 Mai, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie ANQUETIN- André ETCHEGOIN- Annie ETCHEGOYHEN – Bernard HALTY - Patou LENDRES - Frédéric PALACIO - Maurice MARTINEZ - Martine SEMPIETRO - Betty ZAGO.

Absents excusés : Pierre CANDALOT DIT SECALOT (procuration à Sylvie ANQUETIN) - Alain PIERRINE (procuration à Patou LENDRES).

Absente : Carole IRLIK.

Secrétaire de Séance : Yves MOITY.

ORDRE DU JOUR

1. **2015-22 Achat d'un tableau numérique et son matériel annexe.**
2. **2015-23 Fougères.**
3. **2015-24 Augmentation du tarif pour l'utilisation du camion communal pour enlèvement des déchets verts.**
4. **2015-25 Coupures Eclairage public.**

Informations diverses

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2015, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune modification : Aucune objection n'étant soulevée le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

2015-22 : Achat d'un tableau numérique et son matériel annexe.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une présentation à l'Ecole de Géronce sur les tableaux numériques en présence d'une élue et des enseignantes de l'école d'AGNOS a été effectuée.

Il convient de décider si on dote une classe de ce type de matériel.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de mettre en place un tableau numérique et son matériel annexe dans une classe.

DECIDE d'allouer la somme de 2 000 Euros pour l'achat du tableau numérique et son matériel annexe.

DECIDE d'établir une convention avec le Rectorat pour l'achat du tableau numérique et son matériel annexe.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les documents administratifs et financiers.

Vote à l'unanimité.

2015-23 : Fougères

Monsieur Le Maire donne lecture d'une demande de Monsieur Jacques BILHOU concernant sa parcelle de fougères communales qui a été amputée des 2/3 par les dépôts de gravats.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE que la parcelle de fougères communales sera mandatée pour 1/3 du tarif en vigueur suivant l'arrêté Préfectoral des défrichements.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les documents administratifs et financiers.

Vote à l'unanimité.

2015- 24 : Augmentation du tarif pour l'utilisation du camion communal pour enlèvement des déchets verts

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter la tarification par voyage pour l'enlèvement des déchets verts avec le camion communal vers la déchetterie. Actuellement, ce prix est de 10 Euros, il passe à 30 Euros.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'augmenter le tarif actuel de 10 Euros et de fixer le nouveau à 30 Euros par voyage pour

l'enlèvement des déchets verts avec le camion communal vers la déchetterie.
AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers.
Vote : 1 Abstention, 13 Pour.

2015-25 : Coupures éclairage public

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre des mesures afin de limiter la facture énergétique de la Commune.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal,

DECIDE de faire des coupures d'électricité sur l'éclairage public.

DECIDE de faire les coupures de 24h00 du soir à 5h00 du matin à compter du 1er Septembre 2015.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes.

Vote : 3 Contre, 3 Abstentions, 8 Pour.

Fin du Conseil Municipal 22h30

La secrétaire de séance :
Yves MOITY